

Résolution de l'AG des aides-soignant-e-s HUG du 13 octobre 2011

En présence active et combative de 150 aides-soignant-e-s sur le site du cantonal, l'Assemblée de ce jour communique au Conseil d'Etat et à la direction des HUG ce qui suit.

- a) Les aides-soignant-e-s ont pris acte avec immense satisfaction des résultats de l'étude externe de comparaison des cahiers de charges de 1998 et de 2009. Elle donne raison aux aides-soignant-e-s et aux syndicats. Il plait à l'AG de relever les conclusions de l'étude :

« L'essence même du métier d'aide-soignant-e HUG a connu des transformations profondes ces 10 dernières années. Il est possible d'affirmer qu'il y a eu un changement significatif. L'évolution est liée à des facteurs tels que le vieillissement de la population et les attentes des patient-e-s et de leur entourage, ainsi qu'à des facteurs internes propres à l'organisation des soins et à leurs contraintes : limitation de dotation, diminution de la durée d'hospitalisation, évolution de la répartition du travail entre l'infirmier-ère et l'aide-soignant-e ».

L'Assemblée relève que le nouveau cahier des charges est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2009. Dès lors, la demande de réévaluation de la fonction a été posée. L'Assemblée a constaté que l'axe central de son mouvement depuis 2010, à savoir « polyvalent-e-s, mieux formé-e-s, plus autonomes, plus engagé-e-s, très présent-e-s au lit du malade » est bel et bien reconnu par cette étude.

- b) L'Assemblée mandate le SIT et le SSP pour réaffirmer lors de la séance avec le Conseil d'Etat du 14 octobre à 8h, les revendications suivantes :
- Refuse d'attendre 2013 pour la réévaluation de la fonction.
 - Réévaluation de la fonction tout de suite, pour 3 classes de plus pour les aides-soignant-e-s HUG (de 7 à 10).
- c) Si le Conseil d'Etat devait refuser de répondre positivement à ces revendications et à ce calendrier, l'AG décide d'ors et déjà des moyens de lutte.
- d) L'Assemblée a ainsi voté à l'unanimité le déclenchement d'un mouvement de grève. La date du mardi 18 octobre a été retenue.
- e) La grève débute à 7h00.
- f) En outre, pour soutenir la délégation syndicale et des aides-soignant-e-s qui se rend vendredi 14 octobre à la séance avec le Conseil d'Etat, les aides-soignant-e-s qui le peuvent se retrouvent à 7h30 à la place du Bourg-de-Four.

Manuela Cattani, cosecrétaire générale SIT, 079 292 84 90
Corinne Béguelin, secrétaire syndicale SSP, 078 898 81 07